

## Les nouvelles du Conseil du 17 octobre 2011

### Cancer du sein : informez-vous !

Le bureau municipal tient à la disposition des intéressées des dépliants concernant la campagne menée actuellement contre le cancer du sein, par le Centre de dépistage Bejune.

### Palace de Bienne : vers un nouveau départ

La mairie de Bienne a informé les autorités municipales que la société Palace SA a été radiée du registre du commerce, le 9 septembre dernier. Un nouvel avenir sera donné à la salle du Palace, qui sera dévolue dès l'automne 2014 aux arts de la scène exclusivement.

Jusqu'à-là, le Palace continuera d'abriter en alternance séances de cinéma et spectacles de scène, tandis que les autorités biennoises réfléchiront à l'assainissement dont le bâtiment a besoin.

### Délégations

Paul-André Jeanfavre, maire, répondra demain samedi à l'invitation de La Poste, qui organise une journée porte ouverte à l'Office de distribution de Corgémont, sis Sur le Crêt 6.

René Rimaz ira découvrir le parcours didactique mettant en valeur le site de Pierre-Pertuis, à l'invitation de la Société jurassienne d'Emulation, le 29 octobre au départ de la source de la Birse.

Silvia Hasler participera le 3 novembre, à Saint-Imier, à la séance de coordination du Programme d'occupation du Vallon.

René Rimaz et Paul-André Jeanfavre fréquenteront la porte ouverte de l'entreprise Juillerat et Chervet, à Saint-Imier le 4 novembre prochain.

Daniel Jeanfavre, Marc Moser et René Rimaz représenteront les autorités à l'assemblée des délégués du Sester (Syndicat d'alimentation en eau des communes de Sonceboz, Tavannes et Reconvilier), le jeudi 10 novembre à Tavannes.

Marc Moser et Thierry Egger, administrateur des finances, participeront, le mercredi 16 novembre prochain au CIP de Tramelan, à une séance d'information organisée par la SAP (Direction cantonale de la santé publique et de la prévoyance sociale). On y détaillera les révisions, étroitement liées, de la loi sur l'aide sociale et de la loi sur la péréquation financière (révisions acceptées toutes deux en janvier dernier par le Grand Conseil et qui entreront en vigueur l'an prochain). Seront traités en particulier, durant cette séance, le système de bonus-malus, l'inspection scolaire, l'équilibre entre secret de fonction et information, la surveillance des services sociaux, le rôle des autorités sociales, l'accueil extrafamilial.

Marc Moser, René Rimaz et Paul-André Jeanfavre répondront à l'invitation des commerçants locaux, pour leur exposition annuelle, le 18 novembre.

Enfin, Stéphane Schranz et René Rimaz participeront, le 2 décembre à Sonceboz, à une séance d'information concernant la nouvelle Loi sur l'énergie, entrée en vigueur le 1er janvier dernier.

### **ESBV: budget OK**

Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a approuvé le budget 2012 de l'Ecole secondaire du Bas-Vallon, lequel sera présenté à l'assemblée municipale du 5 décembre prochain. Sonceboz-Sombeval, dont la quote-part s'élève à 30,30 %, devra assumer 389'727 francs d'excédent de charges.

### **ESBV encore : moins cher**

Les exécutifs concernés et la commission de rénovation de l'ESBV ont tenu une nouvelle séance, durant laquelle ils ont revu à la baisse la facture du projet. Ils ont en effet décidé qu'une réserve de 10 % suffisait, à chaque poste, alors qu'elle était de 12 % sur le devis. La facture prévue passe ainsi de 4,02 à 3,950 millions de francs.  
/de-cm